



# LE JARDIN D'EPICURE

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne  
06 49 92 22 12 / 06 79 28 19 02  
amaplejardindepicure@gmail.com



## CONTRAT Saison 20 « POULETS » et « PINTADES » Du 10 MAI au Mercredi 9 OCTOBRE 2019

### LES VOLAILLES SERONT LIVREES SEULEMENT LE MERCREDI

Le présent contrat est passé pour une livraison de « POULETS », de « POULETS ENTIERS Découpés » et de « PINTADES » issus de l'Agriculture Biologique entre Elisabeth COMPANYY demeurant à Isles sur la Sorgue 84 et l'adhérent de l'AMAP « Le Jardin d'Epicure ».

Nom Prénom :

N° de portable :

#### MODALITES D'ENGAGEMENT :

La souscription au présent contrat implique l'adhésion à l'association AMAP LE JARDIN D'EPICURE conjointement avec celle du réseau des AMAP de PROVENCE.

Les signataires s'engagent à respecter les principes définis dans la charte des AMAP.

Les dates de livraison peuvent varier en fonction des aléas de production.

Les poulets sont divisés en 2 catégories : « Petit » (environ 1,5 à 2 kg) et « Gros » (+2 kg).

Les pintades font en moyenne 1,3 kg.

Une régularisation sera faite tous les 3 mois.

#### GLACIAIRE INDISPENSABLE POUR LE TRANSPORT

PRIX	12,70 € / Kg	12,70 € / Kg	14,10 € / Kg	14,10 € / Kg		
Dates livraisons	Acompte Petit POULET 1,5/2 Kg	Acompte Gros POULET +2 Kg	Acompte PINTADE	Acompte POULET ENTIER Découpé 2 ailes, 2 cuisses, 2 filets, carcasse	ACOMPTE TOTAL	BANQUE et N° du chèque
10 Mai	x 20 € =	x 25 € =	x 18 € =	x 20 € =		
12 Juin	x 20 € =	x 25 € =	x 18 € =	x 20 € =		
Régularisation 10 Juillet	x 20 € =	x 25 € =	x 18 € =	x 20 € =		
7 Aout	x 20 € =	x 25 € =	x 18 € =	x 20 € =		
11 Septembre	x 20 € =	x 25 € =	x 18 € =	x 20 € =		
Régularisation 9 Octobre	x 20 € =	x 25 € =	x 18 € =	x 20 € =		

En cas de difficultés, les livraisons pourront être décalées à la semaine suivante.

L'Amapien accepte les conséquences sur la production des difficultés inhérentes à ce type d'élevage et sera solidaire du producteur en cas de problème.

**Les commandes non récupérées sont perdues.**

Les chèques libellés à l'ordre de Mme COMPANYY, confiés au référent de L'AMAP « Le Jardin d'Epicure », seront encaissés chaque mois.

Fait à Istres le :

Le Producteur

L'Amapien

Fait en 2 exemplaires : Le Producteur / L'Amapien